

## **Groupe d'opposition Voiron Citoyenne :**

Anne **FAVIER**, Arnaud **BELLEVILLE**, Mélodie **MISTRÉ** et Benjamin **HUET**  
www.voiron-citoyenne.fr

### **Vous avez dit égalité ?**

Les communes de plus de 20 000 habitants doivent annuellement présenter un rapport égalité entre les femmes et les hommes. Cette obligation légale est une formidable occasion de faire de l'égalité entre les femmes et les hommes un objectif intégré à l'ensemble des politiques de la commune, pour les agents et les usagers...

Au sein de la ville plusieurs groupes de travail sont organisés pour étudier la question. Pour les élus, c'est le seul groupe de travail ouvert à la minorité avec la participation de 2 femmes élues de la majorité et pour l'opposition 2 femmes et 1 homme... Est-ce un sujet pour l'équipe municipale majoritaire ?

Ce rapport présente l'analyse de l'existant en matière d'égalité et prévoit surtout un plan d'action pour parvenir à passer de l'égalité formelle (égalité en droit) à l'égalité réelle (ce que l'on peut constater).

Cette municipalité a encore du chemin à parcourir en la matière... le maire est un homme et le premier adjoint aussi... pourtant il y a certainement des femmes compétentes pour ce poste de première adjointe !

Lors du dernier conseil municipal (où la parité est obligatoire), nous avons compté le temps de parole accordé aux hommes et aux femmes... Résultats éloquentes : dans le groupe majoritaire 98% du temps de parole aux hommes et seulement 2% aux femmes...

Plus grave, le plan d'action qui permet des mesures concrètes est encore repoussé !

Le triptyque liberté égalité fraternité symbole de notre République Française est fort mais il ne suffit pas de l'afficher, il faut le faire vivre au quotidien pour une société plus juste. Nous vous présenterons notre point de vue sur la question dans la prochaine tribune.